

**À :** Tous les membres

**De :** Caroline Woolrich, présidente de l'APLD

**Objet :** Bulletin d'information du conseil d'administration

L'APLD a trois objectifs

- Protéger le lac et son environnement;
- Protéger les intérêts et la qualité de vie de ses propriétaires;
- Représenter les membres dans leur relation avec les différents niveaux de gouvernement.

Le comité exécutif estime que nous avons fait du bon travail à cet égard.

Je vais maintenant résumer certaines des réalisations de l'exécutif pour 2019-2020

### **COVID-19**

En raison de COVID -19, les personnes qui pénètrent dans les zones de plage doivent désormais respecter les réglementations provinciales sur les distances sociales de 2 mètres. Dans cet esprit, nous avons rédigé 6 règles, voir COVID-19 Règles, pour vous guider sur la façon d'accéder en toute sécurité aux plages pendant l'été. Les règlements sont joints, sont disponibles sur notre page Web et sont affichés sur toutes les plages. Nous continuerons à rester en contact avec les différents organes gouvernementaux pour obtenir les informations les plus récentes sur cette question.

### **Auberge Lac Dore**

Au cours de l'hiver, il a été signalé que le bâtiment devant le lac (# 1005) avait perdu son statut d'hôtel / auberge. Nous vous donnerons plus d'informations à ce sujet au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

### **La qualité de l'eau du lac**

Grâce aux membres et au travail assidu de Roger Tessier, nous sommes heureux d'annoncer que l'eau du lac est jugée excellente.

Pour des détails spécifiques sur la qualité de l'eau du lac, veuillez consulter le rapport environnemental ci-joint.

- **Incidences d'algues bleue**

Ces dernières années, nous avons eu quelques cas de prolifération d'algues bleues. En conséquence, Roger Tessier a élaboré un document informatif ainsi qu'un plan organisé pour signaler les proliférations d'algues aux membres.

Le document est joint à ce bulletin d'information.

- **Rapport de végétation non identifiée**

Une plante non identifiée poussant au fond du lac près de la plage Ste-Charles a été observée l'été dernier. Une équipe sera sur place à la mi-juin pour enquêter sur cette plante. Si vous remarquez cette plante ou toute autre plante non identifiée dans l'eau du lac, merci d'en informer l'exécutif. Ne dérangez en aucune façon la plante.

## **Remplacement de serrure**

Cet été, une nouvelle serrure sera commandée pour la plage de St. Charles.

Nous avons réservé le Golden Lake Country Club le 5 juillet à 10h00 pour distribuer les nouvelles clés. Tous les membres en règle de l'association sont priés de venir avec une preuve d'identité et leur ancienne clé à échanger contre une nouvelle clé.

Si vous êtes un nouveau propriétaire, vous aurez besoin d'une preuve d'identité et d'une copie de votre acte notarié pour nos dossiers. Si, en raison de réglementations gouvernementales, il nous est interdit de nous réunir au Country Club cet été, nous reporterons le remplacement de serrure jusqu'en 2021.

## **Plages**

Il y a eu des problèmes signalés avec les écluses de la plage, la réglementation des plages, les clôtures endommagées et la végétation envahissante au cours de l'été.

Grâce au travail acharné de Mario Verrier, Bill Thornley, Roger Tessier et de nombreux bénévoles, ce qui suit a été accompli.

- Tous les verrous cassés signalés ont été réparés le plus rapidement possible.
- Les panneaux de réglementation de la plage ont été mis à jour pour inclure; les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte de 18 ans ou plus, une interdiction de fumer / vapoter, et pas de pêche dans les zones de plage désignées. Les panneaux seront affichés à l'intérieur et à l'extérieur de chaque clôture de plage en mai.
- La clôture endommagée a été réparée sur toutes les plages où la clôture était accessible. Un grand merci à «Clôtures Paris» pour leur excellent travail. De plus, l'exécutif est en train de compiler une liste des problèmes potentiels qui devront être réparés ou remplacés à l'avenir.
- Toute végétation envahissante qui endommageait les clôtures ou qui était considérée comme un «danger pour la sécurité» a été supprimée.
- Clarification des règles sur l'accès au rivage et à l'eau du lac - Au cours de l'été, un débat s'est développé entre certains membres sur la propriété de certaines

parties du lac ou du rivage. Grâce à Roger Tessier, nous avons publié un document pour clarifier quels membres ont des droits sur des parties spécifiques du lac ou du littoral. Le document est intitulé - « A Qui Appartient Le Lac-Dore»

- Sécurité des enfants sur les plages - Nous avons reçu plusieurs plaintes de membres selon lesquelles des enfants nageaient sur les plages sans la surveillance d'un adulte. Veuillez noter que la réglementation gouvernementale stipule que les nageurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte de 18 ans. Nous avons mis en ligne un document de Roger Tessier pour expliquer ce règlement, voir « La sécurité sur les plages».
- Au cours de l'hiver, plusieurs clôtures ont été endommagées et doivent être réparées. Les travaux seront entrepris au cours de l'été.

## **Les finances**

Grâce à l'excellent travail de Maryse Caron, nos données financières sont à jour. Les détails figurent dans son rapport financier qui est fourni dans la pièce jointe intitulée « Finances 2019-2020 ». Fondamentalement, nous avons perçu 8 860 \$ en cotisations et nos dépenses d'exploitation pour l'année s'élevaient à 10 636 \$. Notre trésorerie à la fin de l'année d'exploitation était de 15 970 \$.

Conformément à notre charte, la comptabilité de fin d'exercice a été soumise pour vérification à Roger Morin CPA.

## **Explication des frais légaux**

Nous utilisons le maître St-Aubin de St-Aubin Avocats pour nous assister sur plusieurs dossiers juridiques qui sont arrivés. Avec ce travail, nous avons appris que la Charte APLD doit être mise à jour. Nous avons un comité composé de Lisa Hepburn, Maryse Caron, Judy Searle et Caroline Woolrich pour travailler avec St-Aubin Avocats sur cette question. Nous espérons que ce document sera prêt pour l'approbation des membres d'ici l'été 2021.

## **Notre Page Web ([associationlacdore.org](http://associationlacdore.org))**

Lisa Hepburn est responsable de notre page Web. Elle a fait un bon travail en mettant à jour notre page Web et en répondant aux questions des membres qui envoient des courriels électroniques à l'association.

Nous avons l'intention de travailler avec un concepteur de pages Web au cours de l'année pour essayer de rationaliser la conception des pages Web.

## **La liste des membres**

Lisa Hepburn, Maryse Caron et Judy Searle ont travaillé très fort pour mettre à jour nos listes de membres. Au 5 février, le nombre de détenteurs de clés payants varie entre 55% et 79% selon la plage. La retenue des clés de plage aux membres en retard dans l'association a très bien fonctionné. Cela signifie que la perception des frais dus est retardée de cinq ans, mais elle garantit le paiement à la fin. Les représentants de la plage veillent à ne pas remettre les clés à moins que le demandeur ne soit au courant de ses paiements. Pour plus de détails, voir «Statistiques de paiement».

## **Formulaires d'adhésion 2020**

Veuillez remplir ce formulaire et le poster avec un chèque à l'adresse indiquée ou vous pouvez envoyer une copie électronique via courriel avec un tranfert INTERAC au plus tard le 25 juin 2020.

## **Fonctions de secrétariat**

Aucune organisation ne va très loin sans secrétaire pour enregistrer le procès-verbal. Lise Vallières prend les procès-verbaux de toutes les réunions et les transmet rapidement à notre exécutif. Merci à Lise d'avoir pris la responsabilité de cette tâche importante.

## **Changements de direction**

### **Cette année, tout l'exécutif a décidé de rester un an de plus.**

C'est une bonne nouvelle pour le 20-21 mais cela indique que nous pourrions chercher des membres pour avancer et remplacer au moins la moitié ou l'exécutif actuel pour le 21-22. Si vous n'avez pas le temps pour un poste de direction cette année, faites du bénévolat pour vous aider en tant que membre en général.

Cela ne prend pas beaucoup de travail lorsque tout le monde intervient. L'APLD est en bonne forme en ce moment, nous sommes organisés et financièrement stables, c'est donc un excellent moment pour faire du bénévolat.

## **Assemblée générale annuelle**

Notre assemblée générale annuelle devrait avoir lieu à 10 h le samedi 27 juin au Golden Lake Country Club, 1030 Chemin-de-là Rivière, (coin Chemin de la Rivière et St-Charles).

Si, en raison de réglementations gouvernementales, il nous est interdit de nous réunir en juin, nous reporterons la réunion à une date ultérieure.

### **En terminant**

Je tiens à remercier tous les membres du comité exécutif pour tous leurs travail acharné. Aux membres, je voudrais exprimer mes remerciements pour m'avoir donné l'occasion de vous représenter.

Merci à tous d'avoir fait votre part pour garder le lac doré un endroit propre et sûr. Nous espérons vous voir bientôt, mais en attendant, restez en sécurité (à 2 mètres l'un de l'autre), soyez gentils et n'oubliez pas de vous laver les mains.

Au nom du Comité Exécutif,

Caroline Woolrich  
Présidente de l'ALPD